



Genève, le 28 juillet 2017

Communiqué de presse

Au 1^{er} juin 2017, le taux de vacance des logements est de 0,51 % à Genève

L'enquête fédérale annuelle sur les logements vacants a permis de dénombrer 1 167 logements vacants dans le canton de Genève au 1^{er} juin 2017 (1 034 en 2016). Le taux de vacance se fixe à 0,51 %. Il progresse de manière continue depuis 2006, mais reste à un bas niveau.

Les 1 167 logements vacants (à vendre ou à louer) recensés le 1^{er} juin se composent de 963 appartements et de 204 maisons individuelles. Parmi les appartements, 795 sont à louer (83 % du total) et 168 à vendre. Parmi les maisons individuelles, 71 sont à louer (35 % du total) et 133 à vendre.

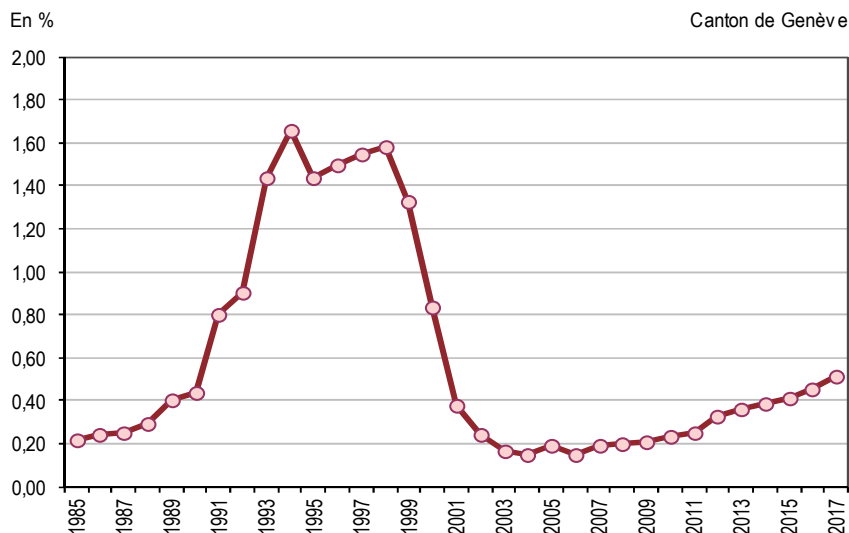
Entre 2016 et 2017, le taux de vacance n'augmente que pour les studios et 2 pièces (passant de 0,39 % à 0,52 %) et les logements de 7 pièces ou plus (de 1,14 % à 1,62 %), principalement des maisons individuelles. Pour les autres tailles de logement, il n'évolue guère. Rappelons que la cuisine est comptée dans le nombre de pièces.

La durée moyenne de vacance d'un logement, calculée à la date de référence de l'enquête, est de 5 mois et demi pour un appartement et de presque 11 mois pour une maison individuelle. Ces durées s'allongent par rapport à 2016.

Parmi les appartements non meublés à louer, le loyer mensuel médian (sans les charges) annoncé oscille entre 1 055 francs pour les studios et 5 850 francs pour les 7 pièces ou plus. Pour les appartements de 4 pièces, les plus nombreux, il atteint 1 906 francs.

Par ailleurs, au-delà du taux de vacance, le taux de rotation des appartements en location, soit la part des appartements qui ont fait l'objet d'un changement de locataire durant l'année, est de l'ordre de 8 % en 2017.

Taux de vacance des logements, depuis 1985



Source : OCSTAT

Communiqué de presse n°13 – Pour tout complément d'information : Paolo De Faveri, tél. +41 22 388 75 48